

AFFAIRE N° 26. - Ratification du cahier des charges pour l'adjudication des fournitures de fruits, légumes et épices pour les cantines scolaires (1er semestre 1966) - Marché de gré à gré passé avec Madame ALAGAPIN

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir ratifier le cahier des charges pour l'adjudication des fournitures de fruits, légumes et épices nécessaires au fonctionnement des cantines pendant le 1er semestre 1966.

Je vous demande également de ratifier le marché de gré à gré après adjudication qui a été passé avec Madame ALAGAPIN pour les fournitures en cause.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.